

# Une innovation statistique : les enquêtes 1-2-3

## Méthode de mesure et d'analyse de l'économie informelle

Rapporteuse scientifique  
Mireille Razafindrakoto, IRD

Référentes  
Sylvie-Anne Mériot, IRD  
Ghislaine Thirion, IRD



COLLECTION **Chemins d'impacts**

[www.editions.ird.fr](http://www.editions.ird.fr)

## **Une innovation statistique : les enquêtes 1-2-3**

Méthode de mesure et d'analyse  
de l'économie informelle



Vendeurs ambulants de paniers et de bananes dans le centre de Hô Chi Minh-Ville, Vietnam, 2009.  
© IRD/M. Razafindrakoto

# Une innovation statistique : les enquêtes 1-2-3

## Méthode de mesure et d'analyse de l'économie informelle

### L'équipe de l'étude<sup>1</sup>

Rapporteuse scientifique :  
Mireille Razafindrakoto, IRD, Dial, Laboratoire d'économie de Dauphine (UMR Leda)

Référentes :  
Sylvie-Anne Mériot et Ghislaine Thirion, IRD, Mission évaluation  
et programmation de la recherche (MEPR)

Référent méthodologique :  
Jean-Daniel Zucker, IRD, Unité de modélisation mathématique et informatique  
des systèmes complexes (UMI Ummisco)

### Étude réalisée entre 2018 et 2020

1. Ce travail a bénéficié des contributions significatives de Javier Herrera (pour le Pérou) et de Jean-Pierre Cling (pour le Vietnam).

**IRD**  
Institut de recherche pour le développement

**Chemins d'impacts**

Marseille, 2023

# Note introductive

Coordination éditoriale  
IRD/Ghislaine Thirion

Coordination production  
IRD Éditions

Préparation de copie  
Stéphanie Quillon (34)

Conception maquette  
Aline Lugand (30)

Mise en page  
Desk ([www.desk53.com.fr](http://www.desk53.com.fr))

Publication en libre accès selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0, consultable à l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>. Elle autorise toute diffusion de l'œuvre, sous réserve de mentionner les auteurs et les éditeurs et d'intégrer un lien vers la licence CC BY-NC-ND 4.0. Aucune modification n'est autorisée et l'œuvre doit être diffusée dans son intégralité. Aucune exploitation commerciale n'est autorisée.



© IRD, 2023

ISBN PDF : 978-2-7099-3010-9

L'IRD a engagé en 2017 un projet pilote destiné à identifier et analyser l'impact de ses recherches sur les sociétés des pays du Sud. La démarche retenue est fondée sur la réalisation d'études de cas *ex post*, c'est-à-dire « après les faits ».

Les études sélectionnées pour ce projet sont représentatives des grands domaines scientifiques de l'IRD, avec pour problématique de fond le développement durable et pour démarche une recherche en partenariat. Ces analyses d'impact se sont inspirées des démarches méthodologiques développées dans le domaine de la recherche agronomique par l'Inrae (Asirpa – Analyse des impacts de la recherche publique agronomique) et le Cirad (Impress – Impact of research in the South). Ces études ont été choisies pour les impacts avérés de recherches menées par l'IRD et ses partenaires, qui ont été rapportés par la communauté scientifique.

Dans ce cadre général, le travail d'enquête a consisté à identifier les différents acteurs et éléments en jeu, et à mettre en évidence les interactions qui ont contribué au cheminement allant de la recherche à un impact sociétal. Sont ainsi retracés le contexte, les contributions des acteurs à la réalisation de la recherche, les produits issus de la recherche, les acteurs qui ont créé les conditions d'appropriation et de transformation des résultats de la recherche et les impacts générés. Le « chemin d'impact » ainsi tracé et la « chronologie » qui lui est associée sont des instruments clés pour caractériser les réseaux d'acteurs et les processus qui conduisent à des impacts. Ceux-ci ont été catégorisés en grands domaines : politique ; institutionnel ; environnemental ; économique ; social, sanitaire, éducatif, culturel ; renforcement des capacités ; académique.

Chaque impact identifié et décrit a été documenté à partir d'entretiens avec les acteurs du chemin d'impact.

Pour en savoir plus sur la démarche mise en œuvre pour réaliser ces études, vous pouvez consulter le guide sur l'Analyse multidimensionnelle des impacts de la recherche et de ses innovations sur le développement des sociétés du Sud (Miriades) publié dans la collection *Chemins d'impacts*.

Merci à tous ceux qui ont contribué à resserrer les liens entre recherche et société et à mettre en lumière la diversité de ces apports réciproques.

**Mission d'évaluation et de programmation de la recherche**

# Sommaire

Note introductive.....	5
Résumé.....	9
Contexte.....	13
Une thématique au centre des questions de développement .....	13
Des défis qui correspondent aux missions de l'IRD.....	14
L'innovation et la chronologie de sa diffusion.....	15
<b>Contributions des acteurs.....</b>	<b>19</b>
Partenariats et objectifs initiaux.....	19
Rôle respectif de chaque institution.....	20
Cadre et contexte spécifiques de chaque pays.....	21
Les problématiques de recherche.....	22
Bassin des connaissances.....	23
<b>Produits de la recherche.....</b>	<b>25</b>
Les enquêtes 1-2-3 : un savoir-faire et des biens publics.....	25
Pour le Pérou.....	26

Pour Madagascar.....	27
Pour le Vietnam.....	28
Des résultats majeurs.....	29
Publications académiques.....	30
Rapports et documents diffusés.....	30
Différentes conférences.....	30
Formations.....	31
<b>Circulation des connaissances et intermédiaires.....</b>	<b>35</b>
Les relais pour la diffusion des résultats.....	35
Le rôle des partenaires.....	36
La contribution à des projets régionaux ou internationaux pour favoriser la circulation des savoirs.....	36
La circulation des connaissances à travers des produits spécifiques pour la communication.....	38
<b>Premiers impacts.....</b>	<b>41</b>
Impact économique.....	41
Impact social et politique.....	43
Reconnaissance sociale d'une catégorie d'acteurs (les « informels »).....	43
Émergence du secteur informel dans le débat public et dans la définition des politiques publiques.....	44
Impact institutionnel.....	45
Renforcement de capacités.....	46
<b>Impacts étendus.....</b>	<b>47</b>
Au niveau académique (et en lien avec des questions centrales pour le développement).....	47
Ouverture de nouveaux champs analytiques pour la recherche.....	47
Ouverture de nouveaux champs thématiques pour la recherche.....	48

Au niveau institutionnel .....	48
Renforcement institutionnel d'organisations régionales ou continentales (comme Afristat ou l'Union africaine) .....	48
Initiation d'une collaboration Sud-Sud intercontinentale .....	49
Transfert et essaimage d'un instrument de suivi des ODD.....	49
Annexes .....	53
Entretiens réalisés.....	53
Documents cités.....	54
Autres documents cités.....	57
Liste des sigles .....	58

## Résumé

La méthodologie développée à travers les *enquêtes 1-2-3* vise principalement à répondre à un double défi, statistique et économique : mesurer ce qui échappe à la mesure – l'économie informelle, et comprendre son fonctionnement et sa dynamique. Différents projets nationaux et régionaux, lancés à partir du début des années 1990, ont permis la consolidation de ce dispositif innovant et son essaimage. Ils découlent de demandes – exprimées ou latentes – des autorités des pays étudiés, et plus spécifiquement des Instituts nationaux de statistique (INS). Les enjeux sont de taille compte tenu du poids massif de l'informel dans les Pays en développement (PED), alors que les données statistiques fiables sur le sujet sont lacunaires. L'économie informelle est pourtant la principale source de revenu des ménages, en particulier des plus pauvres dans ces pays. Il s'agit d'une thématique centrale directement en lien avec quatre des Objectifs de développement durable (ODD) : le travail décent (ODD8), la pauvreté (ODD1), les inégalités et l'exclusion (ODD10) et la gouvernance (ODD16).

Parmi les nombreux pays où les *enquêtes 1-2-3* ont été mises en œuvre, Madagascar, le Vietnam et le Pérou ont été retenus pour illustrer le cheminement de ce dispositif méthodologique. Ils représentent trois continents et des contextes économiques et politiques très différenciés. Mais ce sont également des pays où des équipes de l'IRD-Dial ont été en affectation et ont pu développer et mettre concrètement à profit les potentialités de ce dispositif d'enquête et d'analyse.

Dans les trois pays, les projets scientifiques qui portaient sur l'économie informelle ont été conduits en partenariat avec les instituts nationaux de statistique. Cette option stratégique est déterminante dans la mesure où elle permet

d'assurer la reconnaissance et l'intégration des résultats dans le circuit des données officielles. En effet, d'une part, des enquêtes d'envergure, représentatives à l'échelle des pays, ont pu être menées. D'autre part, ce partenariat a contribué à faciliter l'institutionnalisation de l'instrument (inscription de l'enquête dans le système national d'information et de suivi statistique). Toutefois, des collaborations avec des centres de recherche ou universités dans les pays étudiés ont également été mises en place pour l'étape analytique d'approfondissement des connaissances, en exploitant les données statistiques produites avec les INS. Enfin, parmi les acteurs impliqués, les institutions régionales et internationales ont joué un rôle à travers les appuis techniques et surtout financiers qu'elles ont apportés. Mais ces institutions ont également contribué à donner un écho et à renforcer la crédibilité et la notoriété des équipes, de la méthodologie mobilisée ainsi que des analyses menées sur l'économie informelle.

Ainsi, un dispositif d'enquête statistique et d'analyse de l'économie informelle autour des *enquêtes 1-2-3* a pu être progressivement affiné et consolidé. Le recours à ce dispositif a permis la mise à disposition de données statistiques officielles, fiables et pertinentes qui constituent des biens publics. Ces dernières ont servi à valider empiriquement un certain nombre de résultats majeurs sur l'économie informelle dans les pays étudiés : le poids massif de l'emploi informel, le caractère durable (non transitoire) de ce phénomène, la prédominance de la précarité, la faible articulation avec l'économie formelle, la part importante des unités informelles dans le PIB et leur contribution non négligeable au revenu de l'État, et enfin les raisons du non-enregistrement qui tiennent plus à la méconnaissance et à la complexité de la loi et des procédures qu'à une volonté délibérée d'échapper aux réglementations. Les données ont ainsi été à la base de nombreuses publications académiques, mais également de rapports officiels ou de notes d'orientation de politique (*Policy briefs* avec des recommandations opérationnelles).

Parallèlement aux productions dans le champ académique, les chercheurs de l'IRD-Dial impliqués dans les projets ont accordé une place majeure à la diffusion des résultats et à leur valorisation auprès de différents types d'acteurs nationaux et internationaux. Cet accent mis sur la stratégie de communication (à travers l'organisation et la participation à des conférences publiques, des réunions d'experts, la collaboration avec les médias) a été fondamental pour que les connaissances soient effectivement mobilisées pour informer les débats et les prises de décisions politiques. À ce titre, la participation au Groupe de Delhi (*City group* mandaté par les Nations unies pour définir les normes et standards sur la mesure de l'économie informelle) et les trois grandes conférences

internationales sur l'informel coorganisées par les chercheurs de l'IRD en 1997 et 2009 (en Afrique) et en 2010 (au Vietnam) ont été des étapes-clés.

Enfin, parmi les facteurs qui ont accru la portée du dispositif d'enquête 1-2-3 figurent aussi les formations sur la mesure et l'analyse de l'économie informelle (modules d'enseignement ou ateliers régionaux, nationaux et internationaux accueillant divers types d'acteurs ; encadrement de thésards ou de jeunes chercheurs). En plus des compétences acquises par les bénéficiaires des formations, ces derniers deviennent des acteurs pouvant relayer l'intérêt de la méthodologie et des résultats analytiques. La réalisation d'un film documentaire sur l'informel au Vietnam par un doctorant travaillant sur le sujet en est une parfaite illustration.

Au-delà des résultats directs (productions déjà mentionnées) du dispositif autour des *enquêtes 1-2-3*, son impact sociétal peut être décliné suivant cinq dimensions : économique, académique, institutionnelle, sociale et politique, et en termes de renforcement des capacités.

L'impact économique est visible à travers les réorientations des politiques à l'égard du secteur informel suite à la diffusion des résultats d'enquêtes. On peut notamment citer la prise en considération de la contribution de l'informel en termes de valeur ajoutée, l'instauration de mesures d'appui des unités informelles et la révision des politiques répressives à leur



Des charrettes à bras pour le transport de marchandises à Antananarivo, Madagascar, 2013.  
© IRD/M. Razafindrakoto

enquêtes, ainsi que la consolidation des méthodologies d'enquête et d'analyse, ont ouvert de nouveaux champs thématiques pour la recherche (comme l'analyse des transitions ou mobilités ou encore des nouveaux thèmes comme la gouvernance ou l'insécurité). Si on s'intéresse à la dimension institutionnelle, le renforcement de la crédibilité et de la légitimité des INS, grâce au recours à un instrument robuste, pertinent et fiable, constitue une retombée positive majeure. Le renforcement institutionnel des organismes tels que Afristat (observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne) et l'Union africaine s'inscrit dans le même registre. La disponibilité d'une méthode de mesure et d'analyse – efficace et standardisée à l'échelle du continent – leur permet de concrétiser l'objectif d'harmonisation des statistiques et de donner

une visibilité accrue à leurs actions. Du point de vue sociopolitique, la reconnaissance d'une catégorie d'acteurs – les informels –, de leur poids, leur rôle et leur contribution dans l'économie des pays et dans les débats sociétaux, constitue une avancée significative en termes de gouvernance. Enfin, les impacts en matière de renforcement des capacités dans les pays étudiés sont notoires. L'essai de la méthodologie des *enquêtes 1-2-3* a permis la constitution d'un vivier de compétences favorisant des échanges et les collaborations Sud-Sud. Elle a même fait l'objet d'un transfert des savoirs, rarement observé, du Sud vers le Nord (des pays africains vers la France, avec une application de l'enquête par l'Insee au cas de Mayotte). Les partenariats ont donné lieu à la consolidation des connaissances méthodologiques et analytiques dans les INS et à la formation de cadres compétents pour occuper des postes hiérarchiquement élevés. Mais les différentes générations d'étudiants, de chercheurs et de cadres, depuis le début des années 1990, ont également pu être sensibilisées à une démarche intégrée (du terrain à la diffusion des résultats au grand public), une approche que l'on pourrait nommer « l'école des *enquêtes 1-2-3* ». Cette approche permet d'ailleurs aujourd'hui de disposer d'un outil adéquat pour le suivi de plusieurs indicateurs-clés des ODD, notamment sur l'emploi, la pauvreté, les inégalités et la gouvernance/participation.

## Contexte

La notion d'informalité a fait sa première apparition officielle en 1972 dans un rapport du Bureau international du travail (BIT). Mais il a fallu une longue phase de tâtonnement et de confusion aussi bien pour définir l'« informel » que pour trouver la méthode adéquate pour le mesurer et l'analyser. Les deux processus sont évidemment liés : d'une part, pour appréhender et étudier un phénomène, on a besoin d'en délimiter les contours ; d'autre part, pour aboutir à une définition opératoire, une compréhension minimale des logiques à l'œuvre est nécessaire. Par nature (et il s'agit même d'une de ses principales caractéristiques), l'économie informelle est difficile à appréhender. Chercher à la quantifier et à l'analyser aurait ainsi pu être considéré comme une mission impossible.

## Une thématique au centre des questions de développement

La nécessité impérieuse de disposer d'informations fiables sur l'économie informelle s'est progressivement imposée, que ce soit pour les comptables nationaux et les statisticiens, le cercle académique des chercheurs en sciences sociales travaillant sur les pays en développement, et plus largement la communauté du développement : les décideurs politiques, les institutions chargées de la mise en place des politiques publiques, les institutions internationales, les organisations de la société civile, etc. Dès les années 1980, alors que les mesures précises faisaient défaut, certaines composantes de l'économie informelle étaient bien connues : des microentreprises individuelles ou familiales d'une part (allant des vendeurs de rue, des petits commerçants de détail ou des gargotes, aux petits

ateliers de réparation ou de couture à domicile), ainsi que des emplois non déclarés dans des entreprises plus grandes de l'autre. Cette réalité multiforme soulève de nombreuses questions. Quelle est la part de la population engagée dans des microactivités précaires ? Quelles sont les caractéristiques des activités et des individus qui y sont confinés, apparemment exclus de la dynamique économique globale ? Comment ces activités fonctionnent-elles et quels sont leurs liens avec les autres segments de l'économie ? Quelles sont leurs contraintes et leurs principales difficultés ? Comment se caractérise leur rapport à l'État et quelles sont les politiques publiques qui leur permettraient de prospérer ? Ces interrogations sur l'économie informelle concernent l'ensemble des PED. On peut néanmoins s'interroger sur l'existence de spécificités nationales, ou d'un continent à l'autre.

Les enjeux liés à ces questions apparaissent d'autant plus essentiels que le poids de l'informel au sein des économies les moins avancées est massif, et que les connaissances quantitatives fiables sur le sujet sont lacunaires : la thématique de l'informalité, au centre des questions de développement, est longtemps restée une *terra incognita*. Pourtant, elle joue un rôle décisif dans la mesure où le travail est la principale ressource des ménages, tout particulièrement les plus pauvres, majoritairement engagés dans l'économie informelle. Elle est en lien avec les questions d'inégalité, d'exclusion, de pauvreté et de gouvernance. L'économie informelle est un thème transversal qui touche au moins quatre objectifs du développement durable (1, 8, 10 et 16<sup>2</sup>).

## Des défis qui correspondent aux missions de l'IRD

Comment appréhender l'économie informelle ? Les défis que cette thématique soulève correspondent aux missions assignées aux chercheurs de l'IRD. Les premiers chercheurs de l'unité de recherche Dial, créée en 1990, se sont fixés une triple mission : produire des données de première main pour éclairer les politiques publiques là où elles font défaut (en d'autres mots, mesurer l'*inquantifiable* pour alimenter les analyses et éclairer les décisions) ; participer au renforcement des capacités scientifiques des institutions du Sud ; développer une

2. Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

recherche de qualité sur les grands enjeux de développement (CLING et ROUBAUD, 2006). Ainsi, parmi de nombreux champs thématiques, la mesure et l'analyse de l'économie informelle, partant du dispositif d'*enquête 1-2-3*, constituent un exemple emblématique de ce qui a été appelé à cette période la « démarche Dial », à la fois par son apport significatif à la connaissance scientifique et par sa continuité (*Dialogue*, lettre d'information de Dial, octobre 2010).

## L'innovation et la chronologie de sa diffusion

Le dispositif d'*enquête 1-2-3* est une méthodologie statistique innovante. Elle vise à identifier, mesurer et analyser l'économie informelle tout en s'intéressant plus globalement au marché du travail et aux conditions de vie des ménages. Elle fait la jonction entre une nouvelle définition conceptuelle de l'économie informelle et une stratégie statistique pour la mesurer, sachant que cette stratégie inclut également des composantes analytique et institutionnelle. Cet outil a constitué une innovation permettant de cerner le phénomène dans sa totalité : il s'agit d'une enquête proposant une approche spécifique (la spécificité concerne aussi bien les unités enquêtées, les indicateurs suivis que les types d'analyses qui en découlent). Auparavant, les enquêtes étaient menées auprès des entreprises<sup>3</sup>, une approche qui ne permettait d'identifier que la partie « visible » des activités informelles. En laissant de côté les activités ambulantes ou à domicile, elles sous-estimaient grandement la taille de l'économie informelle et en offraient une image biaisée (magnifiée). À l'inverse, l'*enquête 1-2-3* part des ménages pour identifier aussi bien les unités ou entreprises informelles que les emplois informels (enquêtes dites mixtes : ménages/entreprises), pour la première fois dans toutes ses composantes.

Le dispositif spécifique de suivi du secteur informel, l'*enquête 1-2-3*, a été conçu par François Roubaud en 1986 en réponse à une demande de l'administration mexicaine. Après une première expérimentation au Mexique, puis au Pérou et au Cameroun au début des années 1990, et après une phase de consolidation dans le cadre du projet Madio (un projet de l'IRD mené en partenariat avec l'Instat de 1994 à 1999) à Madagascar, la méthode est aujourd'hui mise en œuvre dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie (figure 1). Elle fait l'objet de recommandations internationales (BIT, 2013).

3. Voir CHARMES J. 1990. « Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel », in TURNHAM D., SALOMÉ B., SCHWARZ A. (éd.) *Nouvelles approches du secteur informel*, Paris, OCDE, 11-52.



pays doit surtout faire face à un important défi : un niveau d'inégalités et une pauvreté persistants.

Le choix de ces pays découle aussi du fait qu'ils ont accueilli chacun des chercheurs de l'IRD en affectation de longue durée pour travailler (entre autres) sur des projets de mesure et d'analyse de l'économie informelle. L'impact de la mise en œuvre du *dispositif 1-2-3* est ainsi plus marqué dans ces pays. L'investissement des chercheurs pour avoir une connaissance approfondie des institutions nationales ainsi que de leurs fonctionnements permet aussi de mieux suivre les impacts.

## Contributions des acteurs

Pour ces trois pays, les premiers jalons du programme de recherche sur l'économie informelle ont été posés en 1993 au Pérou, à partir de 1995 à Madagascar et à partir de 2006 au Vietnam. Les configurations des projets étaient globalement les mêmes mais les situations se distinguaient en fonction des pays : en plus des contextes sociopolitiques et économiques, l'environnement institutionnel, les dynamiques locales, les modes de fonctionnement et les capacités des organismes et des acteurs nationaux (cadres techniques, décideurs, chercheurs) ainsi que les temporalités des programmes étaient différents.

### Partenariats et objectifs initiaux

Dans les trois pays, les projets ont été lancés principalement en partenariat avec les instituts nationaux de statistique : Instituto Nacional de Estadística e Informática (Inei) au Pérou, Instat à Madagascar, et Office général des statistiques (OGS) au Vietnam. Ce partenariat privilégié découle de la demande d'appui de ces institutions sur la mesure de l'emploi et l'informel, mais également de la spécificité de la mission de Dial. L'objectif est en effet d'investir sur la mise en place d'enquêtes statistiques officielles spécifiques mobilisant les compétences de statisticiens professionnels qu'il convient de renforcer si besoin.

Toutefois, les objectifs ne se limitant pas à la production de données mais comportant aussi un important volet analytique, des collaborations avec des chercheurs universitaires ou de centres de recherche ont également été mises en place dans les trois cas<sup>5</sup>.

5. Les collaborations ont notamment été menées avec : el Departamento de Economía de la Pontificia Universidad Católica del Perú (Pucp) et du Grupo de Análisis para el Desarrollo (Grade) pour le Pérou, l'université d'Antananarivo pour Madagascar, et de l'Académie des sciences sociales du Vietnam (ASSV) pour le Vietnam.

Enfin, les travaux ont été conduits avec l'appui ou en coordination avec des institutions régionales ou internationales. Au niveau régional, le programme au Pérou a été articulé avec un projet de la Communauté andine des nations (CAN)<sup>6</sup>, celui de Madagascar s'est prolongé dans le cadre d'un programme plus large mené à l'échelle africaine par Afristat<sup>7</sup>, tandis que le programme vietnamien a été articulé avec un projet de mesure du secteur informel en Asie, lancé par l'Escap<sup>8</sup>. Dans les trois cas, les projets régionaux ont adopté la méthodologie des *enquêtes 1-2-3*. Plus largement, au niveau international, le BIT et le Pnud ont été des organismes partenaires tandis que les coopérations bilatérales (Scac/MAE-France, DFID) et multilatérales (Union européenne et Banque mondiale) ont participé au financement des projets.

## Rôle respectif de chaque institution

Les chercheurs de l'IRD ont été à l'origine de la méthodologie. Dans chaque pays, l'équipe IRD a apporté un appui technique<sup>9</sup> pour l'adaptation de la méthodologie générique au contexte du pays, pour la formation des cadres, pour la mise en œuvre et pour l'analyse des résultats et sa diffusion.

Les INS sont responsables de l'opération statistique : après une phase d'appropriation et d'adaptation de la méthode (ajustement de certaines questions et rajout éventuel de questions ou modules spécifiques), l'INS est en charge de la mise en œuvre (collecte sur le terrain et premiers résultats). Les INS sont au centre du processus : ce sont eux qui recueillent en amont les demandes (des potentiels utilisateurs des données), ils sont également responsables en aval des premières analyses et de la restitution des résultats. Toutefois dans la majorité des cas, les différentes phases des opérations (préparation, terrain et résultats) sont conduites en collaboration avec d'autres institutions (en partenariat étroit avec les chercheurs IRD lors de leur affectation sur place).

6. Le développement des statistiques du secteur informel dans les pays de la Communauté andine des nations s'inscrit dans la directive présidentielle de l'Acte de Carabobo (Venezuela), souscrite par le Conseil présidentiel andin en juin 2001.

7. À la demande de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), une série d'enquêtes sur le marché du travail et le secteur informel ont été réalisées en 2001 et 2003 dans sept capitales africaines, par les instituts nationaux de statistique sous la conduite conjointe d'experts d'Afristat et d'économistes de l'IRD (source : Fiche d'actualité scientifique, n° 218, janvier 2005).

8. Escap : Economic and Social Commission for Asia and the Pacific.

9. L'appui technique peut prendre plusieurs formes : soit en proposant des formations en amont et des conseils, des pistes ou suggestions (sur la méthodologie, l'organisation, etc.), soit en initiant un partenariat avec les cadres ou chercheurs nationaux sur des questions, thématiques ou rapports pendant une mission (de courte ou longue durée) ou une affectation, soit enfin en aval en intervenant pour la finalisation et la validation des travaux ou documents.

Les centres de recherche dans certains cas ont participé à l'adaptation du questionnaire au contexte local, mais ils interviennent surtout en aval pour l'analyse des résultats en lien avec les INS.

Les organismes régionaux offrent un cadre institutionnel et un appui, en articulation avec les activités des chercheurs de l'IRD, qui permettent l'obtention de financement dans le cadre de programmes régionaux. D'une certaine manière, ils assurent et garantissent la crédibilité et la légitimité de la *méthode 1-2-3* en tant qu'instrument harmonisé que les différents pays intéressés de la région peuvent appliquer.

Les bailleurs de fonds enfin participent aux discussions pour l'adaptation de la méthodologie ou pour orienter les analyses sur des questions spécifiques jugées prioritaires. Mais les bailleurs de fonds jouent surtout un rôle essentiel en apportant leur appui financier, un appui qui permet la réalisation des opérations d'enquêtes mais qui renforce également la crédibilité et la notoriété de la *méthode 1-2-3*.

Chaque institution a son rôle (plus ou moins marqué/distinct) et même si les collaborations ne sont pas exemptes de difficultés, elles ont pu être mises en œuvre et des synergies se sont développées.

## Cadre et contexte spécifiques de chaque pays

Au Pérou, l'ambition du projet était d'intégrer la mesure de l'économie informelle dans le système des comptes nationaux en évitant une approche trop sectorielle, afin de pouvoir quantifier son poids dans l'ensemble de l'économie ainsi que comprendre son articulation avec le reste de l'économie. De ce fait, les travaux entrepris dépassaient le seul cercle des spécialistes du marché du travail et des microentreprises. Ainsi, les recherches sur l'économie informelle ont servi d'intrant dans les réflexions sur la protection sociale, les politiques d'accroissement de la compétitivité, les politiques fiscales, etc.



Vendeurs de pommes de terre, Distrito de Yungay, Ancash, Pérou, 2015.

© IRD/R. Matta

À Madagascar, les travaux se sont inscrits dans le cadre du projet Madio (Madagascar-Dial-Instat-Orstom) qui avait pour objectif d'étudier les conditions de réussite du processus de double transition, économique et politique, dans lequel le pays s'était engagé au début des années 1990. En 1996, un des premiers constats était que si le secteur informel pouvait jouer un rôle d'amortisseur de choc en temps de crise, il se caractérise par la très forte précarité des conditions de travail et des emplois créés (Fiches d'actualité scientifique, mai 1996). Partant de cette observation, il s'agissait de trouver les conditions de l'essor des activités informelles compatibles avec une sortie de la précarité.

Au Vietnam, la demande est venue de l'OGS qui a envoyé une délégation en France en 2003. Les membres de cette délégation ont sollicité l'Insee pour un appui sur la mesure du secteur informel, une demande que l'Insee a délégué à Dial qui a monté le projet de collaboration. Au Vietnam, l'intérêt porté à l'informel découle en premier lieu des préoccupations liées à l'évolution des inégalités. Le Vietnam connaît un rythme élevé de croissance économique avec des effets positifs significatifs sur la réduction de la pauvreté. Toutefois, parmi les questions qui se posent : cette croissance rapide profite-t-elle également à ceux qui sont insérés dans l'économie informelle ? Ces derniers sont-ils marginalisés ou bénéficient-ils des effets d'entraînement du secteur formel ?

## Les problématiques de recherche

Au-delà de la description de l'économie informelle (son poids, les caractéristiques des activités, leurs liens avec le secteur informel), il convient aussi d'identifier ses causes, sa dynamique et la (ou les) logique sous-jacente. Ces sujets ont fait l'objet de grands débats au niveau académique comme politique. À titre d'illustration, on peut citer notamment les questions suivantes : le secteur informel est-il une composante résiduelle déconnectée du reste de l'économie, constituée d'activités créées par défaut suivant une logique de subsistance (comme un mode de survie), le secteur formel étant dans l'incapacité de créer suffisamment d'emplois (hypothèse de l'approche « dualiste ») ? Ou au contraire, l'informalité résulte-t-elle du fait que les entreprises formelles cherchent des produits et du travail bon marché que seuls les informels peuvent fournir (école « structuraliste ») ? Ou enfin, est-ce que « l'entrée en informalité » est un choix délibéré pour échapper aux régulations et contourner les coûts de la légalisation liés à l'enregistrement de l'activité (approche « légaliste ») ?

Pour apporter des réponses, définir des politiques, il est nécessaire de savoir laquelle de ces hypothèses prévaut, ou plus exactement, comme l'informalité

est un phénomène multidimensionnel, il s'agit d'identifier les types d'activités ou d'emplois qui relèvent de chacune des logiques mentionnées ci-dessus.

## Bassin des connaissances

La communauté internationale des statisticiens a fini par converger quant à la définition de l'économie informelle. Elle est articulée autour de deux concepts-clés : le secteur informel, d'un côté, et l'emploi informel, de l'autre (HUSMANN, 2004). Globalement, le secteur informel est défini comme l'ensemble des entreprises individuelles non enregistrées et/ou qui opèrent à très petite échelle (souvent moins de cinq employés) (ILO, 1993). L'emploi informel regroupe l'ensemble des emplois non protégés dans le secteur informel ou formel (absence de couverture sociale ou de contrat de travail, etc.) (ILO, 2003).

Ces définitions adoptées à l'échelle internationale ont fourni un cadre officiel et harmonisé pour des analyses fiables, pertinentes et approfondies, et permettre des comparaisons. Toutefois, d'une part, les initiatives pour analyser l'économie informelle ont débuté sans attendre ces résolutions sur les définitions. Les premières mesures et analyses du phénomène (dont les travaux de l'IRD) ont d'ailleurs contribué à justifier la pertinence des définitions standards retenues. D'autre part, en dépit de ces avancées conceptuelles décisives, force est de constater que la confusion continue de régner dans la communauté académique et plus largement dans la communauté du développement. En atteste nombre de publications censées traiter de l'informalité dans les PED, mais où il existe autant de définitions que d'auteurs<sup>10</sup>. La synthèse publiée par le BIT et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les liens entre l'économie informelle et l'ouverture commerciale souligne que l'absence dans les analyses de définition homogène et de données comparables entre pays entache gravement les enseignements généraux qui peuvent en être tirés (BACCHETTA *et al.*, 2009). En témoignent également, à titre d'exemple, les estimations les plus irréalistes qui ont été avancées sur le poids de l'informel au Vietnam<sup>11</sup> avant la mise en place du projet IRD mobilisant une méthode de mesure rigoureuse et adéquate.

10. Voir *Dialogue* (2010) : « À titre d'exemple, on citera les ouvrages récents édités par GUHA-KHASNOBIS et KANBUR (2006), PERRY *et al.* (2007), GUHA-KHASNOBIS *et al.* (2007), JÜTTING et DE LAIGLESIA (2009), BACCHETTA, ERNST et BUSTAMANTE (2009) . . . ».

11. Voir CLUNG *et al.* (2010). *The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City*. Hanoi: Editions The Gioi. Quelques extraits : « (...) Significant growth in the size and importance of the informal sector which employs approximately 70% of the non-agricultural labor force » (JENSEN and PEPPARD, 2003) ; « Women are also believed to represent around 70% to 80% of the workforce in the informal economy » (UNDP, 2006) ; « How many household enterprises in Vietnam in 2004: 9.3 or 3.4 million? » (NGUYEN VAN DUAN, 2008).

## Produits de la recherche

Suite à sa première mise en œuvre au Mexique à la fin des années 1980, la méthodologie des enquêtes mixtes alliant une approche auprès des ménages et auprès des entreprises (ou unités de production) a donné naissance aux *enquêtes 1-2-3*. Cette appellation découle du fait que le dispositif consiste en trois enquêtes emboîtées qui fournissent des informations sur l'emploi, notamment informel (phase 1), sur les unités de production du secteur informel (phase 2), sur la consommation des ménages, la pauvreté et la demande adressée au secteur informel (phase 3).

Le premier produit de ce « programme » multi-pays et pluricontinental, conduit sur une très longue durée (depuis le début des années 1990 jusqu'aujourd'hui), est la **mise à disposition d'une méthodologie pertinente, fiable et harmonisée** (permettant des approches comparatives solides). Le dispositif autour des *enquêtes 1-2-3* comprend non seulement la méthodologie originale d'enquête statistique (méthode de sondage, questionnaire, manuel d'enquête) mais également les méthodes d'analyse (un canevas générique ou rapports-types, *Policy briefs*, etc.) ainsi que l'institutionnalisation de la diffusion des résultats (mode et support de diffusion plus ou moins standardisés, instauration de rendez-vous ou de conférences systématiques adressées à des publics variés, etc.).

### Les enquêtes 1-2-3 : un savoir-faire et des biens publics

Après une première expérience partielle (phases 1 et 2) au Mexique (1987, 1989), l'*enquête 1-2-3* a été réalisée pour la première fois dans son intégralité

au Cameroun en 1993 (ROUBAUD, 1994). La méthodologie a ensuite été affinée à Madagascar, où l'enquête a été introduite en 1995 et a toujours cours aujourd'hui. Forte de ces succès, l'enquête 1-2-3 s'est largement répandue au cours des dernières années. En Afrique en 1997, le premier séminaire sur l'économie informelle est lancé avec la création d'Afristat (de couverture régionale). Depuis, l'enquête 1-2-3 est réalisée sur trois continents<sup>12</sup>. Elle est mise en œuvre à Mayotte, un département français, en 2015. L'enquête 1-2-3 a été conçue comme un cadre générique avec une structure souple, qui respecte un certain nombre de caractéristiques communes, mais dont les configurations, dans la pratique, varient selon les besoins et spécificités de l'architecture des systèmes d'information existants dans les différents pays<sup>13</sup>.

Ces séries d'enquêtes suivant la méthodologie des *enquêtes 1-2-3* ont permis la constitution de bases de données dont disposent les INS des pays. Ces bases de données sont des biens publics qui ont été mobilisées – et sont toujours mobilisables – par divers types d'utilisateurs non seulement pour l'analyse de l'économie informelle mais plus largement pour étudier différentes thématiques en lien avec le marché du travail et les conditions de vie et d'activité de la population.

### Pour le Pérou

Avec l'appui de Dial et de la coopération française (mission de François Roubaud à l'Instituto Nacional de Estadística e Informática : Inei), l'Inei en 1993 a réalisé la première enquête mixte afin de mesurer le poids de l'emploi informel dans le cadre de la comptabilité nationale. L'INS péruvien a poursuivi le développement des travaux sur l'économie informelle et a inclus depuis 2001, de façon permanente et suivant une périodicité infra-annuelle, le module développé par l'IRD pour le suivi des unités de production informelles dans la principale enquête sur l'emploi et les conditions de vie de la population (Enquête nationale auprès des ménages : Enaho). Sachant que l'Enaho est inscrite au budget récurrent de l'État, les indicateurs de pauvreté et d'informalité ont presque le même statut que ceux du PIB, de l'inflation. De ce fait, le Pérou dispose d'un outil unique

12. Voir également la figure 1. Si on essaie de lister les pays : en Afrique (Cameroun, Madagascar, Maroc, huit pays ouest-africains, Burundi, Tunisie, République démocratique du Congo, Comores), en Amérique latine et aux Caraïbes (Mexique, El Salvador, Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela, Haïti, Sainte-Lucie), en Asie (Bangladesh, Chine, Sri Lanka, Mongolie, Philippines et Vietnam). Soulignons que dans la lignée des programmes de Dial sur l'économie informelle, un projet sur cette thématique, en collaboration avec l'Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE) et l'Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRI) du Brésil a démarré en janvier 2020, avec l'affectation sur place de deux chercheurs de l'IRD.

13. La décision de conduire des *enquêtes 1-2-3* est toujours prise en fonction du système statistique national de façon à ce qu'elles viennent en complément d'autres enquêtes existantes (enquêtes ménages et entreprises). Dans certains cas, l'enquête 1-2-3 a été adaptée et intégrée dans des enquêtes déjà prévues.

permettant l'analyse de la dynamique de l'économie informelle sur une période continue de presque vingt ans. En 2014, l'Inei a publié une première édition d'un compte-satellite complet de l'économie informelle au Pérou<sup>14</sup>.

Une attention particulière a été accordée à la qualité des données primaires ainsi qu'à la diffusion non seulement des rapports mais aussi des données brutes de l'enquête, accompagnés de documents techniques et de rapports techniques de qualité (disponibles en ligne sur la page web de l'Institut national de statistique). C'est ainsi qu'en 2010, l'Enaho a obtenu le premier prix de la Banque mondiale à l'innovation statistique parmi 177 projets présentés par 26 pays d'Amérique latine et Caraïbes<sup>15</sup>.

Au-delà de la reconnaissance internationale, le succès de l'enquête Enaho se manifeste surtout dans sa reconnaissance en tant qu'outil pour les politiques publiques. La production statistique crée un bien public : les données empiriques alimentent la recherche, le débat citoyen et les politiques publiques.

### Pour Madagascar

Initialement limitée à la capitale et après cinq années de succès des opérations (1995-1999) dans le cadre du projet Madio, l'enquête 1-2-3 menée par l'Instat avec l'appui des chercheurs de Dial, a été étendue en 2000 et 2001 aux sept principaux centres urbains du pays. Par la suite, différentes enquêtes nationales ont été menées reconduisant la méthodologie en 2004 (phases 1 et 2), en 2006 (phase 1), puis les deux phases en 2010 et 2012 (Enempsi) puis en 2015 (phase 1)<sup>16</sup>.

Des compétences se sont construites au sein de l'Instat (INS de Madagascar). Depuis 2000, les enquêtes sont conduites sur le terrain par les cadres statisticiens malgaches sans aucun appui technique extérieur. Les acquis méthodologiques se transmettent entre les cadres d'une enquête à l'autre ce qui donne lieu à une



Vendeur de fruits et légumes, banlieue d'Antananarivo, Madagascar, 2013.  
© IRD/M. Razafindrakoto

14. INEI (2014), *Producción y Empleo Informal en el Perú: Cuenta Satélite de la Economía informal 2007-2012*, Inei, Lima.

15. <http://www.bancomundial.org/es/news/feature/2010/10/21/peru-mexico-brazil-caribbean-lead-region-data-tools-fight-poverty>

16. Notons ici que les enquêtes sont systématiquement inscrites dans le cadre du système national d'information statistique, mais depuis 2001, après la fin du projet Madio, l'instabilité politique dans le pays avec des crises sociopolitiques récurrentes n'a pas permis pour l'instant de sécuriser des financements réguliers et périodiques pour réaliser cette enquête suivant un programme pluriannuel de longue durée.

capitalisation des savoirs. Notons que les cadres statisticiens-économistes du projet Madio sont aujourd'hui des experts reconnus aux niveaux national et international en matière de statistiques d'enquêtes sur l'emploi, le secteur informel et la pauvreté. À titre d'exemple, l'un d'entre eux, aujourd'hui conseiller du directeur général de l'Instat (Faly Rakotomanana), est sollicité pour appuyer la mise en œuvre et l'analyse des enquêtes dans différents pays (notamment au Burundi, aux Comores et à Mayotte); un autre membre, Julia Rachel Ravelosoa est actuellement économiste sénior à la Banque mondiale à Madagascar et coordonne des projets en lien avec les thématiques de l'informel, notamment sur la protection sociale; enfin, Éric Ramilison est expert à Afristat pour assurer entre autres le suivi et l'appui technique aux enquêtes mis en place dans différents pays africains.

### Pour le Vietnam

L'affectation sur place de trois chercheurs IRD (Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, ainsi que Jean-Pierre Cling/Insee en accueil, entre 2006 et 2011) dans le cadre d'un projet mené au sein de l'OGS, a conduit à la réalisation d'une première enquête à Hanoi et à Hô Chi Minh-Ville en 2007 sur l'emploi (la LFS, l'enquête emploi existante a été renouvelée) et le secteur informel (enquête HBIS<sup>17</sup>) suivant la *méthodologie 1-2-3*. Puis en 2009, une deuxième vague d'enquêtes a permis le suivi de l'emploi, de l'informel et des conditions de vie dans les deux plus grandes villes du pays. L'analyse des évolutions a en particulier servi à identifier et à quantifier les impacts de la crise financière internationale de 2008. En 2015, d'autres chercheurs de l'IRD (Xavier Oudin et Laure Pasquier-Doumer) ont pris le relais. Ils ont travaillé en partenariat avec l'ASSV (Académie des sciences sociales du Vietnam) dans le cadre d'un programme international (Nopoor) pour mener une troisième vague d'enquêtes, cette fois-ci nationale et avec l'ajout de modules qualitatifs spécifiques (sur le capital social par exemple).

Notons que les activités autour de ces enquêtes sur l'emploi et le secteur informel ont permis de former six doctorants vietnamiens, accueillis et encadrés par les chercheurs de Dial. Ils ont tous aujourd'hui le titre de docteur en économie après avoir réalisé leur thèse en mobilisant au moins en partie ces vagues d'enquêtes.

En 2019, l'OGS sollicite à nouveau l'Insee et l'IRD pour valider sa nouvelle définition du « secteur informel », et pour envisager de nouvelles enquêtes, plus régulières et si possible généralisées à l'ensemble du Vietnam. À ce titre, une mission Insee-IRD a été réalisée en avril 2019. En effet, pour répondre à la demande du Premier ministre exprimée fin 2017, l'OGS a soumis au début de 2018 un certain

17. HBIS : Household Business and Informal Sector.

nombre de propositions concernant la mesure de l'économie non observée. Ces propositions faisaient référence au programme de recherche mené en commun avec l'IRD entre 2006 et 2011. L'OGS a joint au dossier l'ouvrage sur le secteur informel au Vietnam publié par l'équipe IRD/DIAL en partenariat avec l'OGS en 2010, pour mettre en valeur les résultats de ce partenariat. Une réunion avec le vice-Premier ministre a eu lieu en mai 2018 et l'OGS a été chargé de coordonner la préparation d'un ensemble de propositions statistiques mais aussi de politique économique au niveau interministériel.

### Des résultats majeurs

Les enquêtes et les analyses qui en sont issues ont permis d'aboutir à des résultats majeurs : des connaissances nouvelles et cruciales pour l'appréhension de l'économie informelle. Parmi les résultats-clés, on peut citer les suivants :

- l'économie informelle n'est pas amenée à disparaître avec le développement du pays : ce n'est pas un phénomène transitoire qui est censé se résorber progressivement, au contraire, elle est prédominante et va perdurer dans le temps. Même dans un pays à croissance rapide comme le Vietnam, le secteur formel n'a pas les capacités d'absorber l'ensemble de la main-d'œuvre qui se présente chaque année sur le marché du travail ;
- les unités informelles contribuent au PIB (création de valeur ajoutée) et au revenu de l'État (puisqu'elles paient souvent certaines taxes locales et ne récupèrent pas la TVA). De plus, pour la plupart d'entre elles, le non-enregistrement s'explique plus par la méconnaissance de la loi ou des procédures (opaques et difficiles pour ces acteurs) que par une volonté délibérée d'échapper aux régulations publiques ou à l'impôt<sup>18</sup>.



Vendeurs de fruits et légumes dans un marché à Hoi An, Vietnam, 2009.  
© N. Altier

18. Extrait de l'intervention de J.-P. Cling lors de la conférence AFD 2013 : « Au Vietnam, les gens ne s'enregistrent pas, non pas car ils ne veulent pas respecter la loi, ou que l'enregistrement est trop compliqué, mais simplement parce que personne ne connaît les seuils d'enregistrement. Les États devraient alors concevoir des cadres réglementaires adaptés à la réalité économique (tels qu'une fiscalité progressive ou des procédures d'enregistrement simplifiées), puis se doter d'une réelle capacité de mettre les règles en application (par exemple à travers de meilleures collaborations entre les services de douane et les impôts, pour lutter contre le "gros" informel, qui représente une minorité d'acteurs générant de gros volumes d'activités. »

## Publications académiques

Les publications dans les revues scientifiques confèrent le statut de méthode de référence au dispositif d'enquêtes 1-2-3. En effet, les enquêtes 1-2-3 ont donné lieu à un grand nombre d'articles dans des revues scientifiques.

L'ensemble des publications rassemblant ces enquêtes, quel que soit le pays, mériterait d'être comptabilisé puisque même si les analyses ne portent pas sur les trois pays analysés ici, ils peuvent être mobilisés par les acteurs ou chercheurs de ces pays à partir du moment où les thématiques les intéressent.

Nous ne pouvons toutefois pas compter les articles qui regroupent les données d'enquêtes utilisant la *méthodologie 1-2-3* sans la nommer. De même, on ne comptera pas les articles qui réunissent des modules thématiques très spécifiques greffés à ce dispositif d'enquête : différents articles de revues (plus d'une centaine<sup>19</sup>), trois numéros spéciaux de revue (au moins), sept ouvrages (au moins) et de nombreux chapitres d'ouvrages.

## Rapports et documents diffusés

Les documents mis à disposition du public sont de différents types :

- les documents Madio à Madagascar (documents de travail) ;
- les rapports d'enquête (premiers résultats produits par les INS) ;
- les rapports de la Banque mondiale ou ILO ;
- *Policy briefs* (à destination en particulier des décideurs).

Même si ce sont surtout les *Policy briefs* qui fournissent des recommandations politiques, le canevas générique des rapports ou des premiers résultats prévoit systématiquement des analyses menant à des recommandations opérationnelles.

## Différentes conférences

On citera en particulier la conférence internationale sur « *Le secteur et l'emploi informels : mesures statistiques, implications économiques et politiques publiques* » à Hanoi en mai 2010. Elle a été coorganisée par l'ASSV, l'IRD, l'OGS et le Molisa (ministère du Travail du Vietnam) avec la participation de plusieurs insti-

19. Un véritable recensement des articles serait à faire mais l'exercice n'est pas sans difficulté étant donné que le nom générique des enquêtes 1-2-3 a été changé dans de nombreux pays.

tutions internationales (l'AFD, l'ILO, le Pnud et la Banque mondiale). Cette conférence fait suite à une série de conférences internationales initiées par François Roubaud et coorganisées par Dial<sup>20</sup>. Elle visait à capitaliser l'expérience acquise depuis quinze ans dans les PED dans ce domaine. Elle a réuni les chercheurs, les statisticiens, les décideurs politiques et opérateurs de projets dans le but de favoriser le dialogue entre ces différents acteurs. Une soixantaine de contributions de chercheurs de différents continents (Asie, Afrique, Amérique latine et Europe) ont été présentées, et environ 200 participants ont assisté à cette conférence.

## Formations

Des formations de différents types, qui se basent sur les enquêtes 1-2-3, ont été créées :

- organisation de différents ateliers de formation régionaux, nationaux ou internationaux pour la mise en œuvre ou l'analyse des données des enquêtes 1-2-3 (dont les ateliers coorganisés avec Afristat ou avec le Cefil-Insee)<sup>21</sup> ;
- élaboration d'un module de formation sur le marché du travail et l'économie informelle dans les PED : module utilisé dans le cadre de parcours de master (Iledes-Paris I ; université Paris-Dauphine, université de Marne-la-Vallée ; université de Kent-Bruxelles) ;
- sessions thématiques de formation inscrites dans le cadre d'universités d'été en sciences sociales mobilisant les données des enquêtes de type 1-2-3 (université d'été Tam Dao au Vietnam ; université d'hiver à Madagascar : Tany Vao Madagascar) ;
- formation de stagiaires et de thésards accueillis à Dial sur les thématiques abordées dans les enquêtes 1-2-3 (si on ne compte que les doctorants qui ont été accueillis à Dial, au moins trois ou quatre péruviens, six vietnamiens, quatre doctorants malgaches)<sup>22</sup>.



Formation des enquêteurs dans les locaux de l'Office général des statistiques, Hô Chi Minh-Ville, 2009.  
© IRD/M. Razafindrakoto

20. « *Seminario interamericano sobre medicion del sector informal* », organisation des États américains/INE, Lima, Pérou, août 1992 ; séminaire international « *Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne* », Afristat, Bamako, Mali, 10-14 mars 1997 ; séminaire international sur le secteur informel en Afrique (Sisia) « *Instruments de mesure, analyses et intégration des politiques économiques et sociales* », Bamako, Mali, 20-22 octobre 2008.

21. Les réunions telles que celle de validation des résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel – colloque de Ouagadougou, 8-10 septembre 2004, commission de l'Uemoa. <http://www.dial.prd.fr/> rubrique « axes de recherches » – enquêtes statistiques peuvent être considérées comme entrant dans ce cadre.

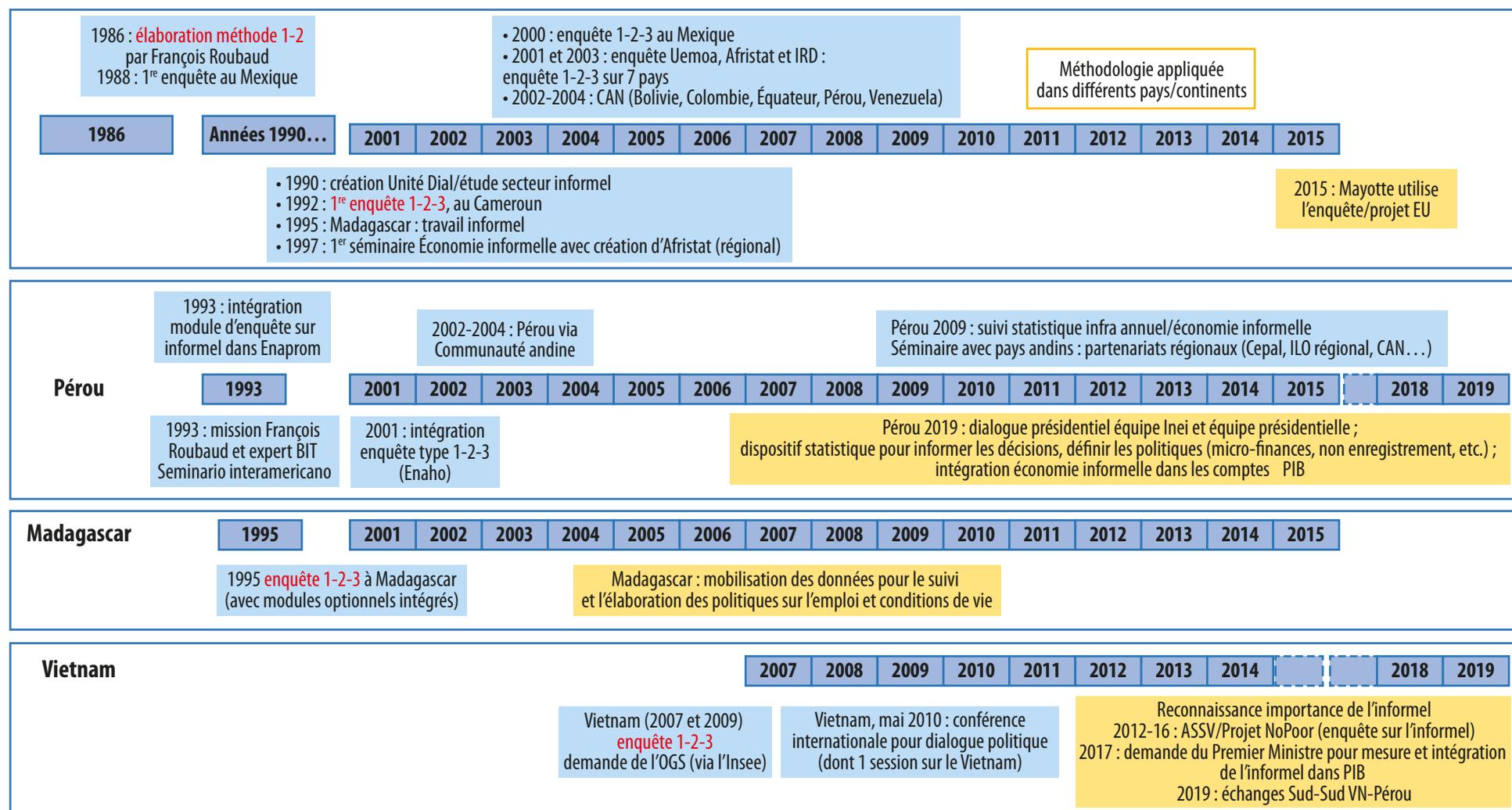
22. Nous ne comptons pas les nombreux doctorants français qui ont bénéficié de la disponibilité des données d'enquête 1-2-3.

# Chronologie

Une innovation statistique :  
les enquêtes 1-2-3

Travaux impliquant l'IRD

Impacts



## Circulation des connaissances et intermédiaires

Différents types d'acteurs ont joué le rôle d'intermédiaire pour la diffusion de la méthodologie et des résultats, pour leur consolidation, donnant ainsi une légitimité et une notoriété accrue au processus et aux travaux de recherche qui en sont dérivés. Il s'agit des responsables, cadres ou chercheurs d'institutions partenaires ou des bailleurs de fonds ; des acteurs dans des projets régionaux ou internationaux, la presse, des interlocuteurs stratégiques et influents dans des instances nationales, etc.

### Les relais pour la diffusion des résultats

L'originalité et l'importance des thèmes abordés (informalité, pauvreté et inégalités, etc.) et la réplique des dispositifs d'enquêtes permettant de suivre en temps réel l'évolution de phénomènes d'intérêt général (pauvreté, chômage, sous-emploi) ont évidemment pesé d'un poids déterminant sur les impacts obtenus. La stratégie de diffusion s'est faite en association étroite avec les institutions partenaires (en l'occurrence principalement les INS), garantissant la pérennité des actions.

Au-delà des points communs, il a fallu ajuster les modalités d'interventions aux contextes locaux (conditions socioéconomiques en vigueur, rôle des médias, nature du régime politique). À Madagascar, la stratégie a consisté à attirer l'attention des médias pour qu'ils jouent leur véritable rôle de relais de l'information auprès de la société civile, ces derniers interpellant en retour les politiques. L'INS local, initialement en retrait, a fini par s'approprier pleinement la politique de diffusion initiée à notre instigation. Au Vietnam, où l'information est sous

contrôle politique étroit, la diffusion est soumise à un processus de validation à la fois long et hiérarchique. Le choix a été ici plutôt de mobiliser des interlocuteurs stratégiques (personnalités reconnues ou bailleurs de fonds) qui ont servi de relais à la diffusion des résultats auprès de décideurs ou d'une audience plus large. Au Pérou, les médias jouent un rôle beaucoup plus conséquent et l'INS est une institution mieux connue qui jouit d'une relative notoriété. La diffusion des travaux s'est ainsi inscrite dans le cadre de la politique officielle de communication de l'INS avec les médias.

## Le rôle des partenaires

L'enquête 1-2-3 n'a pas été labellisée<sup>23</sup>. Les chercheurs de l'IRD ont formé leurs partenaires à cette méthode, dans le cadre de collaborations de longue durée. Ces derniers ont à leur tour formé des statisticiens qui ont diffusé la méthode. La diffusion et l'appropriation de la méthodologie par les différents partenaires nationaux ont conduit au fait qu'aujourd'hui cette méthodologie peut être déclinée localement sous d'autres appellations<sup>24</sup>. On pourrait ainsi penser que la labellisation aurait pu freiner l'appropriation de la méthode par les cadres ou institutions nationales.

## La contribution à des projets régionaux ou internationaux pour favoriser la circulation des savoirs

Dial a apporté sa contribution, en partageant les leçons tirées des premières enquêtes 1-2-3, dans la phase d'élaboration des normes et standards internationaux pour l'analyse de l'économie informelle (définition et mesure de l'informel). Les chercheurs ont participé aux réunions préparatoires à la 15<sup>e</sup> conférence des statisticiens du travail (1993), ainsi qu'aux réflexions du Groupe de Delhi,

23. L'équipe à l'origine de la méthodologie a cherché à labelliser la méthode des enquêtes 1-2-3, mais les démarches n'ont pas pu aboutir. On leur a précisé que la législation sur la propriété intellectuelle porte généralement sur la propriété industrielle (qui concerne des innovations susceptibles d'exploitation industrielle) et le droit d'auteur, ce dernier ne protégeant pas les idées ou les concepts.

24. À titre d'exemple, l'Enquête régionale intégrée sur l'Emploi et le secteur informel (ERI-ESI), qui est menée en 2017-2018 dans huit pays de l'Uemoa avec l'appui d'Afristat dans le cadre du programme statistique régional de la commission de l'Uemoa est une enquête dont la méthodologie correspond aux phases 1 et 2 de l'enquête 1-2-3.

mandaté par les Nations unies pour affiner et rendre opérationnels les concepts. Ils ont participé à la rédaction du manuel de référence sur les méthodes de mesure de l'informel (ILO, 2013). Dial a également participé à différents projets internationaux dans le champ de la mesure de l'économie informelle et des concepts liés ou de la formation associée : mise à jour des statistiques de l'emploi informel à travers le monde selon le genre pour le compte du BIT (ILO/WIEGO, 2013), grâce notamment à son expertise sur l'utilisation d'enquêtes emplois ; participation au projet Recap (renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent) mené par le BIT en 2012 dans le cadre d'un appel d'offre de l'Union européenne ; sur le front analytique, le projet de recherche international d'analyse du secteur informel en Afrique (*Unlocking Potential: Tackling economic and social constraints of informal Entrepreneurship in Sub-Saharan Africa* ; 2009-2011), financé par la Banque mondiale, a été entièrement basé sur l'exploitation des phases 2 et 3 des enquêtes 1-2-3, tandis que l'exploitation de la phase 1 a donné lieu à un ouvrage de synthèse sur les marchés du travail urbains en Afrique (DE VREYER et ROUBAUD, 2013) ; enfin, différents volets du projet Nopoor (financé par la Commission européenne dans le cadre du 7<sup>e</sup> PCRD) qui porte sur une vingtaine de pays, se sont basés sur les enquêtes 1-2-3 pour mener aussi bien des travaux méthodologiques qu'analytiques suivant une approche comparative ; coordination et participation au programme international *Integrating the Informal Economy into the National Accounts* (Iena), impliquant sept pays pilotes.

Dans le même registre, le programme Parstat (*Analyse comparative du marché du travail, de l'évolution de la pauvreté en Afrique, 2001-2004*) a joué un rôle-clé à l'échelle africaine et internationale. Ce programme d'appui régional à la statistique avait pour ambition, à travers la réalisation des enquêtes 1-2-3, d'améliorer les statistiques sur l'emploi et le secteur informel dans les États membres de l'Uemoa les résultats attendus devant alimenter un instrument de pilotage des économies de la région. Cette opération, commanditée par la commission de l'Uemoa, avec un financement de l'Union européenne, a été confiée à Afristat, qui avec l'appui technique de IRD-Dial, avait pour mission de coordonner les activités réalisées dans chaque pays par l'Institut national de la statistique.

Par ailleurs, en Amérique latine, la collaboration avec la Communauté andine des nations avec l'appui de la coopération française, puis européenne, une fois posées les bases conceptuelles et méthodologiques, a permis d'avoir un impact sur les pays de la sous-région (Pérou, Bolivie, Colombie, Équateur, Venezuela). Ce partenariat avec un organisme régional avait pour but de favoriser les échanges d'expériences Sud-Sud, notamment entre les INS des pays concernés, l'Inei du

Pérou jouant un rôle-pivot, mais aussi d'harmoniser les concepts, définitions, classifications et indicateurs du marché du travail tenant compte de l'emploi informel. L'ensemble des travaux ont été ainsi inscrits dans le cadre du programme statistique communautaire 2000-2004 avec l'organisation par le secrétariat de statistique de la CAN, avec l'appui de la coopération française, de huit rencontres d'experts gouvernementaux en statistiques du secteur informel (de juin 2000 à Caracas à janvier 2004 à Lima), et de la publication d'un ouvrage de synthèse (HERRERA *et al.*, 2004). Plus récemment, dans la continuité de la coopération Sud-Sud, l'Inei (en association avec les chercheurs de l'IRD) a contribué à l'animation d'un atelier en Argentine sur l'informel et la comptabilité nationale (dans le cadre du projet Socieux+, 8-12 mai 2017).

Des collaborations se poursuivent entre les chercheurs de l'IRD et l'AFD, le centre de développement de l'OCDE, le BIT, Paris21, mobilisant les enquêtes de *type 1-2-3* pour l'analyse de la pauvreté, de la protection sociale, de l'adéquation de la formation à l'emploi ou plus largement pour favoriser la « *statistical literacy* » (capacité à mobiliser des données statistiques pour étudier des phénomènes et éclairer des décisions). Ces différents objectifs prennent tout leur sens dans le cadre des ODD ainsi que dans le contexte de la « révolution des données » (*data revolution*).

## La circulation des connaissances à travers des produits spécifiques pour la communication

Différents outils/produits de communication ont permis la circulation des connaissances.

Un film documentaire a été réalisé sur l'informel au Vietnam : *Saigon informel : les travailleurs de la zone grise* (26 mn, réalisation : Axel Demenet, Vincent Doubrere, Jean-Yves Ricci ; conseil scientifique : François Roubaud). Ce film coproduit par l'IRD en 2016, met en valeur et s'appuie sur les résultats de recherche de ce programme de l'IRD au Vietnam. Il a été coréalisé par un chercheur qui a effectué sa thèse dans ce cadre. Le film décrit les conditions de travail des travailleurs du secteur informel en croisant expériences des acteurs et interviews de scientifiques. Il vise à sensibiliser le grand public et les autorités à un thème souvent ignoré et qui concerne l'ensemble des pays en développement. Ce film a fait l'objet de plusieurs projection-débat en France (notamment dans le

cadre du Festival international Jean Rouch en 2016), au Vietnam mais également à Madagascar et en Côte d'Ivoire. Ce documentaire est également un support pédagogique, mobilisé lors de formations, au Nord comme au Sud. Il a notamment été projeté à l'Institut français de Madagascar (IFM) le 12 décembre 2017 lors du cycle de conférences IFM/IRD « Les sciences en image ».

Les interventions lors d'une conférence sur le secteur informel à l'AFD sont disponibles sur internet : Mireille Razafindrakoto et Jean-Pierre Cling, « *Quelle politique pour le secteur informel ?* », in ID4D (Ideas4Development.org), 30 octobre 2013.

Différentes émissions de radio et de télévision ont également servi de courroie de transmission de la méthodologie et des résultats. La dernière en date est la participation de François Roubaud et Mireille Razafindrakoto à l'émission « *Sept milliards de voisins* » sur RFI, le 22 janvier 2019. La thématique de l'émission était : L'emploi informel dans les pays en développement.

Il en est de même des nombreux articles de vulgarisation. À titre d'exemples :

- ROUBAUD F., « Fiscaliser le secteur informel : est-ce souhaitable, est-ce possible ? », mai 1997, *Onudi-Challenge*, Madagascar, juin 1997, 4 p.

- ROUBAUD F., « Le travail urbain en Afrique sub-saharienne : l'informalisation de l'économie, le chômage et l'emploi », *Dialogue*, 4, Dial, décembre 1995 : 5-8.

- Marchés Tropicaux : article sur le Cameroun « Économie et informel : une interview de François Roubaud » (Virginie Gomez : 76-79), 12 janvier 2001.

- De nombreuses fiches d'actualité scientifique de l'IRD dont : *Emploi et marché du travail : les premières données statistiques disponibles pour sept capitales africaines*, fiche n° 218, janvier 2005.

- ROUBAUD F., « L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économique ? », *Regards croisés sur l'économie*, 14, numéro spécial, 2014, *Lumières sur les économies souterraines* : 109-121.

# Premiers impacts

## Impact économique

Globalement, les résultats sur le poids, la structure de l'économie informelle et les logiques sous-jacentes amènent à réviser les points de vue (et les *a priori*) et donc les politiques globales (sur l'emploi, sur la lutte contre la pauvreté, etc.) et conduisent également certains acteurs du secteur formel à changer de comportements et de stratégies.

Ainsi, outre la précarité des conditions de vie et la marginalisation des acteurs dans l'informel, trois résultats majeurs (la prédominance de l'informel, son caractère non transitoire et sa contribution à l'économie), qui tendent à se confirmer dans la majorité des pays, sont maintenant de plus en plus pris en compte pour appréhender l'informel. Ils ont conduit à une modification des points de vue qui auparavant condamnaient *a priori* ce segment de l'économie.

À titre d'exemple précis d'impact, on a pu entendre des discours (de décideurs, de responsables de groupements d'entrepreneurs<sup>25</sup>, etc.) reprendre les résultats des enquêtes sur le poids de l'informel et souligner le fait que les politiques doivent en tenir compte. Les décisions prises au Vietnam (à la suite des premières enquêtes) d'institutionnaliser (et d'inscrire dans les missions officielles de l'OGS) la mesure de l'informel en est un autre exemple. Enfin, au niveau de la

<sup>25</sup>. Voir notamment le film *Zana-bahoaka* à Madagascar. Voir également les émissions sur l'informel sur RFI par exemple (sur le Pérou, Madagascar et plus globalement l'Afrique, etc.).

communauté du développement (mesures préconisées par le BIT, le Pnud ou la Banque mondiale), on a pu constater un changement progressif de paradigme des années 1990 à aujourd'hui : de politiques centrées essentiellement sur la formalisation et en grande partie répressives, on est passé à une approche plus pragmatique, acceptant qu'un appui puisse être apporté au secteur informel sans forcément l'obliger à le formaliser. Les résultats issus du *dispositif 1-2-3* font partie des éléments ayant contribué à ces changements.

Les données des *enquêtes 1-2-3* permettent de réviser le PIB (qui n'intègre qu'une partie de l'économie informelle)<sup>26</sup>. Sur ce point, le Pérou est, grâce à la coopération avec l'IRD, le premier pays en développement à publier de manière régulière une radiographie complète de l'économie informelle dans le cadre des comptes nationaux. Ces résultats ont permis à des chercheurs et aux décideurs des politiques publiques de disposer d'un outil précieux permettant de prendre la mesure de l'importance relative de l'économie informelle dans le PIB et de connaître de manière très détaillée ses caractéristiques. Ainsi, l'articulation entre recherche statistique et politiques publiques a été facilitée. La demande de la part de décideurs et chercheurs pour cette information a motivé l'Inei à actualiser périodiquement le compte satellite de l'économie informelle (nouvelles éditions en 2017 et 2018 couvrant les périodes 2007-2016 et 2007-2017).

Les connaissances tirées des enquêtes sur l'économie informelle aident à la définition des politiques publiques pour la protection des travailleurs, l'appui aux microentreprises (formation adaptée aux besoins, accès au crédit) ou l'incitation à la formalisation.

Par exemple, **pour Madagascar**, l'*enquête 1-2-3*, renommée Enempsi (Enquête nationale sur l'emploi dans le secteur informel) en 2012, a été largement mobilisée pour l'élaboration de la Pnemp (Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle) par le ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MEETFP) avec l'appui du BIT et de l'Unesco.

**Pour le Vietnam**, la reconnaissance du poids du secteur informel en 2011 a conduit à sa prise en compte pour la première fois dans la stratégie nationale pour l'emploi du ministère du Travail. Le gouvernement s'attache à accorder

26. Notons que la demande du Premier ministre du Vietnam adressée à l'OGS d'améliorer la mesure de l'économie non observée peut s'expliquer par la volonté de réviser à la hausse le PIB, probablement sous-estimé en raison d'une prise en compte partielle de l'économie informelle. Cette préoccupation répond à un double objectif : augmenter la taille du PIB permettrait de bénéficier de financements étrangers supplémentaires sans dégrader le ratio d'endettement ; il s'agit par ailleurs d'accroître les recettes fiscales en formalisant le secteur informel (ce qui requiert d'identifier les unités informelles au préalable).

des avantages à la « formalisation » des unités productives, par l'accès au crédit ou à un meilleur emplacement sur le marché (voir les publications de l'ASSV en 2017). La nouvelle loi sur les entreprises de 2017 introduit des aides à la formalisation des entreprises individuelles (adoption d'un statut de microentreprises formelles) : aides fiscales, formations à la comptabilité, etc. Ces aides s'inscrivent dans l'objectif annoncé par le gouvernement en 2017 de doubler le nombre d'entreprises formelles au Vietnam, en le faisant passer de 500 000 à 1 million d'ici 2020.

**Pour le Pérou**, la stratégie sectorielle pour la formalisation du travail 2018-2021 du ministère du Travail a été approuvée par une résolution ministérielle (RM n° 071-2017-TR) publiée dans le Journal officiel le 7 mars 2018. Cette nouvelle stratégie priorise les actions en mettant l'accent sur les segments où persistent des niveaux élevés d'informalité. Elle propose cinq objectifs spécifiques portant sur l'amélioration de l'employabilité et la productivité du travail, les conditions qui dynamisent le cycle du travail formel, le renforcement des capacités de régulation, la culture de la formalisation et la gestion de la connaissance. À la lecture du sommaire, on constate d'une part une appropriation assez poussée des débats récents sur les concepts et mesures de l'informalité ainsi qu'un usage intensif des résultats des *enquêtes 1-2-3* adoptées et adaptées par l'Inei et du compte satellite de l'économie informelle.

## Impact social et politique

Le secteur informel a émergé dans le débat public (Pérou) : alimentation des débats sur la réalité et l'ampleur de l'informel et une catégorie d'acteurs (les « informels ») a été reconnue socialement.

### Reconnaissance sociale d'une catégorie d'acteurs (les « informels »)

Au vu des résultats sur le poids de l'informel, les autorités ne peuvent plus ignorer l'existence de ce secteur ou adopter une attitude d'ignorance du phénomène, voire de mépris, ou qui se limite à des politiques répressives. La mise en exergue de leur prédominance leur a donné une voix (*voice*), un moyen de se faire entendre pour pallier leur atomisation et renforcer leur pouvoir de négociation. La reconnaissance et la valorisation des compétences acquises dans le secteur informel constituent également un moyen d'éviter la marginalisation des travailleurs informels.

Pour le Vietnam, les entrepreneurs informels étaient par exemple complètement ignorés par les pouvoirs publics avant la mise en œuvre de l'enquête 1-2-3 (HBIS) au Vietnam : aucune politique n'était envisagée à l'égard des acteurs du secteur informel en dehors des mesures interdisant leur présence dans certaines rues des grandes métropoles<sup>27</sup>. Suite à la publication et à la diffusion des résultats sur le poids de l'informel (le secteur informel compte 11 millions d'emplois, soit la moitié des emplois non agricoles au Vietnam en 2007 ; et tout secteur confondu, 80 % des emplois sont informels), les autorités ont été contraintes de changer d'attitude en reconnaissant l'existence massive des unités informelles, et de mettre en place une politique d'accompagnement à leur égard.

### Émergence du secteur informel dans le débat public et dans la définition des politiques publiques

Les données et les analyses sur le secteur informel permettent de nourrir le débat sur cette thématique. Dès lors, il est plus aisé de discuter et d'envisager des politiques publiques pour la protection des travailleurs, pour l'appui aux microentreprises (crédit, formation, accès au marché, etc.) ou pour l'incitation à la formalisation (débat sur la fiscalisation de l'informel, Madagascar<sup>28</sup>). Sur ce point, l'organisation au Pérou d'une session des « dialogues académiques avec le Président » sur le thème de l'informel constitue un résultat emblématique. À la suite des élections présidentielles de 2016, le nouveau président de la République, M. Pedro Pablo Kuczynski, a fait de la réduction de l'informalité l'un de ses principaux axes de politique économique. Son ministre de l'Économie et des Finances, M. Alfredo Thorne, avait alors proposé de diminuer la TVA afin de réduire le taux d'informalité. Cette proposition fut amplement débattue dans les médias où les analystes ont développé divers arguments en faveur ou à l'encontre d'une telle mesure sans toutefois apporter un éclairage rigoureux. C'est alors qu'à la demande du Président Kuczynski le 7 novembre 2016 s'est tenu au palais présidentiel le III<sup>e</sup> dialogue académique présidentiel intitulé « La modernisation et l'informalité sont-elles compatibles ? » organisé par le Consortium de recherches économiques et sociales (Cres), institution regroupant les principaux centres de recherche péruviens (qui deviendra par la suite

27. Un responsable du ministère du Plan et des Investissements (MPI), chargé des politiques de promotion des entreprises, a répondu lors d'un entretien en 2007 : « Nous n'avons pas de politiques spécifiques concernant les unités informelles puisque pour nous cette catégorie d'activités n'existe pas (n'a pas d'existence légale). »

28. Voir *Madagascar Tribune*, 28/12/2013, ainsi que différentes publications telles que *Onudi-Challenge* en 1997 et l'article de GAUTHIER *et al.* (2001).

la Commission de la pauvreté). Ces dialogues sont un outil de rapprochement entre les décideurs et les chercheurs et ont pour but de faciliter les échanges et la présentation des résultats de la recherche à des fonctionnaires invités par le bureau du Président. À cette occasion ont été réunis neuf experts sur le marché du travail (dont Javier Herrera, un chercheur IRD) ainsi que les ministres et vice-ministres de l'Économie et du Travail. Les interventions des experts ont été ensuite publiées par l'ILO en 2017<sup>29</sup>.

### Impact institutionnel

L'impact institutionnel est le renforcement de la crédibilité des instituts nationaux de statistique grâce aux compétences acquises mais aussi grâce à la mobilisation (appropriation/institutionnalisation) d'un outil performant et pertinent : i) pour le suivi de l'emploi et des conditions de vie de la population ; ii) permettant la disponibilité de données fiables et pertinentes sur le secteur informel (biens publics, réponse à la demande des utilisateurs) ; iii) donnant des éléments (inputs) pour l'élaboration des comptes nationaux, avec l'inclusion des comptes satellites de l'économie informelle dans la comptabilité nationale (objectif atteint pour le cas du Pérou).

Notons ici que ce résultat sur la crédibilité institutionnelle a été particulièrement significatif pour l'Instat à Madagascar. La production statistique a été mise au service de l'analyse économique, et ce savoir-faire a lui-même été subordonné au faire-savoir à travers la diffusion des résultats. L'effort de valorisation des résultats d'enquêtes Madio (études économiques, présentation publique, création d'une revue, etc.) s'est révélé payant, engendrant un véritable cercle vertueux : les résultats d'enquêtes produits en temps réel et les analyses thématiques qui en sont issues suscitent l'intérêt et apportent des ressources fraîches pour de nouvelles enquêtes. Non seulement, Madio a réussi à susciter une demande forte pour ses productions, mais l'expression de cette demande est elle-même un puissant facteur de motivation des cadres et de renforcement de la confiance entre l'institution et les usagers.

L'intense politique de diffusion et valorisation des résultats consentie par le projet correspond à un parti pris méthodologique délibérément choisi. Il part du constat que la déchéance des instituts nationaux de statistique africains est en partie imputable à l'incapacité des statisticiens à répondre à la demande

29. OIT, 2017 - *Sobre informalidad y productividad: breves reflexiones para el caso del Perú*. Lima: OIT, 89 p.

en temps et avec la qualité requise. Or dans un contexte d'extrême rareté des ressources et où la « culture statistique » des décideurs est limitée, les statisticiens sont mis en demeure de prouver l'intérêt fondamental des produits qu'ils proposent.

## Renforcement de capacités

Les compétences des cadres, des chercheurs ou d'autres acteurs (décideurs, cadres de la fonction publique, société civile) participant aux ateliers de formation ou bénéficiant des enseignements (thèses, masters) se sont renforcées.

Nous avons déjà souligné plus haut que des compétences se sont construites au niveau national dans les différents pays : les cadres qui ont été responsables de la mise en œuvre du dispositif d'enquêtes ont acquis une expérience et une expertise méthodologique et analytique qu'ils peuvent transmettre à leur tour. Mais au-delà des compétences techniques, le recours et l'application pratique du dispositif d'enquête et d'analyse permettent également de sensibiliser sur l'intérêt d'une approche, une méthode d'analyse accordant une place majeure aux conditions de production des données statistiques et à leur restitution au grand public. Plus spécifiquement, il s'agit de privilégier une démarche qui ancre fortement les analyses au terrain en tenant compte en amont des contextes nationaux, des impératifs de la collecte et en aval des attentes des décideurs et du grand public. Ne peut-on dire que cette approche (que l'on retrouve dans la démarche Dial évoquée plus haut) qui a permis de former un grand nombre de chercheurs (au Nord comme au Sud) a d'une certaine manière « fait école » et que l'on pourrait ainsi parler de « l'école des enquêtes 1-2-3 »<sup>30</sup> ?

Les compétences acquises ont également été mobilisées pour l'accès à des postes à responsabilité de haut niveau. Notons par exemple que parmi les cadres statisticiens-économistes que les chercheurs de l'IRD ont pu former dans le cadre du projet Madio autour de l'enquête 1-2-3 et ses dérivés (outre les experts reconnus au niveau national et international que nous avons cités précédemment), un cadre est devenu ministre des Finances tandis qu'un autre a accédé à la fonction de secrétaire général (SG) du ministère du Plan et de l'Économie.

30. *L'École Gouvernance, paix et sécurité (GPS) en Afrique* qui adopte la même approche (et qui utilise le plus souvent les enquêtes 1-2-3 comme enquête-support des modules thématiques) s'inscrit dans cette lignée. Voir AUC-IRD/Dial. 2018. « Monitoring Governance, Peace and Security. The GPS-SHaSA initiative: instruments and methodology », Dial Working Document, n° 2018-10.

## Impacts étendus

### Au niveau académique (et en lien avec des questions centrales pour le développement)

#### Ouverture de nouveaux champs analytiques pour la recherche

L'existence de données adéquates offre la possibilité d'étudier des phénomènes économiques auparavant considérés insaisissables : par exemple, les transitions ou mobilités (sectorielles : formel/informel ou entrée/sortie du marché du travail) individuelles ou intergénérationnelles, le suivi-évaluation d'impact de mesures ou politiques spécifiques sur différentes catégories de la population<sup>31</sup>.

À titre d'illustration, dans le bilan 2007-2011 et l'agenda des recherches en économie (2012-2016) publié par le Consortium de recherches économiques et sociales (Cres) du Pérou, organisme non gouvernemental qui regroupe près de 50 institutions académiques, les auteurs ont souligné dans le chapitre consacré aux recherches sur l'emploi que, dans le cas de l'informalité, on dispose désormais d'une série des travaux centrés sur la mesure de l'informalité et sur

31. Les travaux de Dial sur les Institutions de microfinance (IMF), pour analyser le profil des bénéficiaires et mesurer les changements induits par les financements accordés, entrent dans ce cadre. Une analyse menée à Madagascar a montré notamment que les IMF ne touchent que la partie la plus riche du secteur informel et que les impacts étaient mitigés (source : *Sciences au Sud*, 24, avril 2004).

l'étude de ses causes. Ils ont alors insisté sur la nécessité dorénavant de mieux comprendre les interactions du secteur informel avec le reste de l'économie ainsi que les processus dynamiques de transition vers la formalité (CIES, 2012:197-198)<sup>32</sup>. C'est à cette préoccupation que répond l'élaboration et la publication en 2014 du compte satellite de l'économie informelle 2007-2012 par l'Inei avec l'appui de l'IRD<sup>33</sup>.

Cinq ans plus tard, dans le bilan des recherches économiques de la période 2011-2016 et l'agenda pour 2017-2021 publié par le Cies, le chapitre consacré au marché du travail porte le titre « Emploi et informalité », tant les travaux sur la question de l'économie informelle ont dominé les débats. Plus encore, les auteurs proposent neuf questions de recherche à développer et pour lesquelles ils considèrent que le compte satellite de l'économie informelle est l'outil permettant d'éclairer et approfondir ces questions<sup>34</sup>.

### Ouverture de nouveaux champs thématiques pour la recherche

Des modules thématiques novateurs peuvent être greffés aux enquêtes existantes : la disponibilité d'une méthodologie d'enquêtes fiables et souples permet de greffer des modules thématiques sur des sujets novateurs ou peu explorés (enquête réseaux, sur la corruption, bien-être subjectif, etc.) ; ou d'étudier les interactions entre différentes dimensions du bien-être en fonction des caractéristiques des individus (par exemple : secteur informel et corruption, insécurité et dynamique des microentreprises informelles, etc.).

## Au niveau institutionnel

### Renforcement institutionnel d'organisations régionales ou continentales (comme Afristat ou l'Union africaine)

Une large part de la légitimité et de la crédibilité d'Afristat repose sur l'appui qu'il apporte pour la mise en œuvre des enquêtes de type 1-2-3. Parallèlement, dans la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (Shasa), conduite par la commission de l'Union africaine, avec la participation de tous les INS du continent ainsi que les institutions sous-régionales, un des douze Groupes techniques

32. CIES, 2012 - La investigación Económica y Social en el Perú. Balance de la investigación 2007-2011 y agenda 2012-2016.

33. INEI, 2014 - Producción y empleo informal en el Perú. Cuenta Satélite de la Economía Informal 2007-2012.

34. CIES, 2017 - Balance de Investigación en Políticas Públicas 2011-2016 y agenda de investigación 2017-2021 : 469-470.

spécialisés (GTS) porte sur la mesure de l'emploi et le secteur informel. Pour atteindre l'objectif ambitieux de construction d'une union économique africaine, il importe d'utiliser les mêmes statistiques pour assurer le suivi d'un certain nombre d'indicateurs-clés, dont ceux sur l'emploi et le secteur informel. La *méthodologie 1-2-3* permet de répondre à ce besoin d'harmonisation, fournissant ainsi un outil clé-en-main qui contribue à la concrétisation de l'objectif d'harmonisation et de renforcement d'institutions régionales<sup>35</sup>.

### Initiation d'une collaboration Sud-Sud intercontinentale

Une équipe de l'OGS du Vietnam a effectué une visite d'étude à l'Inei du Pérou en 2019. L'équipe vietnamienne étant à la recherche d'expériences concrètes pour répondre à la demande de leur Premier ministre (voir plus haut), les chercheurs de l'IRD ont mis en contact, encouragé et facilité les échanges entre les INS des deux pays. En effet, l'institut péruvien a développé au cours du temps une expertise qu'il peut partager dans la mesure et l'intégration de l'économie informelle dans les comptes nationaux.

### Transfert et essaimage d'un instrument de suivi des ODD

L'essaimage de la méthodologie des *enquêtes 1-2-3* dans différents pays s'est traduit par la mobilisation de cet outil dans un département français (Mayotte). Un tel transfert de méthodologie du Sud vers le Nord étant particulièrement rare, il convient de le souligner.

Par ailleurs, cette *méthodologie 1-2-3* lancée dans les années 1990 et consolidée au fil des années, permet aujourd'hui de répondre à un défi global : celui de pouvoir disposer d'un instrument pertinent, fiable, respectant les standards internationaux, pour le suivi d'un certain nombre d'indicateurs de plusieurs ODD (notamment l'ODD8 sur l'emploi, l'ODD10 sur les inégalités, l'ODD4 sur l'éducation, l'ODD5 sur l'égalité entre les sexes, l'ODD1 sur l'élimination de la pauvreté).

35. Les statisticiens africains, lors d'une réunion organisée par l'UA en 2011, ont validé la proposition d'une méthodologie commune pour mesurer l'emploi. Cette méthodologie qui sert pour l'harmonisation de la statistique (Projet Shasa de l'UA) reprend dans sa majeure partie la phase 1 de l'*enquête 1-2-3* avec quelques adaptations à la marge.



# Annexes

## Entretiens réalisés

Alexandre	<b>Berthon-Dumurgier</b>	AFD, France
Jean-Pierre	<b>Cling</b>	Insee, France
Javier	<b>Herrera</b>	IRD, chercheur associé à l'Inei-Pérou
Nancy	<b>Hidalgo</b>	Inei-Pérou
Stéphane	<b>Lagrée</b>	consultant ASSV
Thang	<b>Nguyen</b>	CAF (Centre for Analysis and Forecasting), ASSV, Vietnam
Thi Thu Phuong	<b>Nguyen</b>	CAF, ASSV, Vietnam
Ida	<b>Rajaonera</b>	Instat-Madagascar
Faly	<b>Rakotomanana</b>	Instat-Madagascar, chercheur associé à Dial
Éric	<b>Ramilison</b>	Afristat
José Luis	<b>Roble</b>	Inei-Pérou
François	<b>Roubaud</b>	IRD
Constance	<b>Torelli</b>	Insee, France

## Documents cités

### Production scientifique, quelques références

BRILLEAU A., ROUBAUD F., TORELLI C. 2004 – *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept états membres de l'Uemoa. Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001 et 2003.*

BRILLEAU A., OUEDRAOGO E., ROUBAUD F. (éd.), 2005 – L'enquête 1-2-3 dans les pays de l'Uemoa : la consolidation d'une méthode. *Statéco*, 99, Afristat-Dial-Insee : 15-170.

CLING J.-P., LAGRÉE S., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. (eds), 2014 – *The Informal Economy in Developing Countries*. London/New York, Routledge, 332 p.

(En français : CLING J.-P., LAGRÉE S., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2012 – *L'économie informelle dans les pays en développement*. Paris, Éditions AFD, 363 p. [www.afd.fr] ; également traduit en vietnamien).

CLING J.-P., NGUYEN THU HUYEN, NGUYEN HU CHÍ, PHAN T. N. Tram, RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2010 – *The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City*. Hanoi, The Gioi Publishers, 248 p.

De VREYER P., ROUBAUD F. (éd.), 2013 – *Urban labor Markets in Sub-saharan Africa*. Washington D.C, AFD/World Bank (également en français, IRD Éditions).

DEMET A., NGUYEN THU HUYEN, NGUYEN HU CHÍ, RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2010 – *Dynamics of the informal sector in Hanoi and Ho Chi Minh City: Main findings of the Household business & Informal sector survey 2007 & 2009*. Hanoi, GSO/IRD/The World Bank/DFID, 32 p. (paru en anglais et en vietnamien).

PASQUIER-DOUMER L., OUDIN X., NGUYEN THANG, 2017 – *The Importance of household business and informal sector for inclusive growth in Vietnam*. Hanoi, The Gioi Publishers.

RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., NGUYEN HU CHÍ, 2011. « Labor Market and informal economy in Vietnam: Recent trends and policy implications ». In Nguyen Duc Thanh (éd.) : *Vietnamese Economy at crossroads: Real recovery or prolonged stagnation*, Vietnam Annual Economic Report, VEPR, Hanoi, Knowledge Publishing House (paru en anglais et en vietnamien).

ROUBAUD F., 1989 – La valeur ajoutée du secteur non enregistré urbain au Mexique : une approche par l'enquête emploi. *Statéco*, 57, Insee, France : 5-39.

ROUBAUD F., 1994 – *L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*. Paris, Karthala/Orstom.

ROUBAUD F. (éd.), 2000 – Le projet Madio à Madagascar : l'information statistique au service du débat démocratique sur la politique économique. *Statéco*, 95/96/97, Insee, France, 216 p.

ROUBAUD F., 2014 – L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ? *Regards croisés sur l'économie*, 14, numéro spécial « Lumières sur les économies souterraines » : 109-121.

ROUBAUD F., SÉRUZIER M., 1991 – Économie non enregistrée par la statistique et secteur informel dans les pays en développement. *Statéco*, 68, Insee, Paris.

### À destination du grand public (vulgarisation)

CLING J.-P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2010 – *Le Vietnam : un « miracle asiatique » ?* Fiche d'actualité scientifique, 359, IRD, 2 p.

CLING J.-P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2010 – Emploi et secteur informel au Sud. La ville d'Hanoi vient d'accueillir une conférence internationale sur l'économie informelle réunissant chercheurs et décideurs. *Sciences au Sud-Le journal de l'IRD*, 55: 3.

HERRERA J., ROUBAUD F., SUAREZ A. (eds), 2004 – *El sector informal en Colombia y en los demás países andinos*. Bogotá, DANE, 218 p.

INSTAT, 2013 – *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel – Enempsi 2012*, 1 et 2. Antananarivo, Instat/Dial/BIT/Pnud.

NORDMAN C. J., ROUBAUD F., 2010 – Une approche originale en économie du développement : vingt ans d'efforts pour mesurer et analyser l'économie informelle dans les pays en développement. *Dialogue*, 31 : 2-9.

RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2009 – Le secteur informel au Vietnam : l'inéluctable expansion ? *Sciences au Sud-Le journal de l'IRD*, 49 : 7.





### Quelques liens

<https://larepublica.pe/economia/343974-entre-1997-y-el-2000-el-numero-de-pobres-subio-en-mas-de-2-millones-radiografia-de-la-pobrez/> (20/04/2002)

<https://www.mesadeconcertacion.org.pe/>

<https://busquedas.elperuano.pe/normaslegales/constituyen-comision-consultiva-de-los-censos-nacionales-xi-resolucion-suprema-n-288-2016-pcm-1453081-1/>

### Autres documents cités

DE SOTO H., 1989 – *The Other Path: The Invisible Revolution in the Third World*. New York, Harper and Row.

HUSMANN R., 2004 – Measuring the Informal Economy: From Employment in the Informal Sector to Informal Employment. *ILO Working Paper*, 53, Geneva.

ILO, 1972 – *Employment, Income and Equality: A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya*. Geneva, International Labour Office.

ILO, 1993 – *Resolution Concerning Statistics of Employment in the Informal Sector*. Fifteenth International Conference of Labour Statistics, ILO, January 1993.

ILO, 2003 – *Guidelines Concerning a Statistical Definition of Informal Employment*. Seventeenth International Conference of Labour Statistics, ILO, 24 November-3 December 2003.

ILO, 2013 – *Manual on Surveys of Informal Employment and Informal Sector*. Geneva.

ILO/Wiego, 2013 – *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture*. Geneva, 2<sup>nd</sup> Edition.

JUTTING J. P., DE LAIGLESIA J. R. (eds), 2009 – *Is Informal Normal? Towards more and better jobs in developing countries*. Paris, OECD Development Centre.

MOSER C. N., 1978 – Informal Sector or Petty Commodity Production: Dualism or Independence in Urban Development. *World Development*, 6 : 1041-1064.

OECD, IMF, ILO, CIS STAT, 2002 – *Measuring the Non-Observed Economy. A Handbook*. Paris, OECD/IMF/ILO/CIS STAT.

PERRY G. E., MALONEY W. F., ARIAS O. S., FAJNZYLBER P., MASON A. D., SAAVEDRA-CHANDUVI J., 2007 – *Informality: Exit and Exclusion*. Washington DC, The World Bank/World Bank Latin American/Caribbean Studies.

PORTES A., CASTELLS M., BENTON L. A., 1989 – *The Informal economy: Studies in advanced and less developed countries*. Baltimore MD, The John Hopkins University Press.

## Liste des sigles

**AFD** : Agence française de développement

**Afristat** : Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

**Asirpa** : Analyse des impacts de la recherche publique agronomique

**ASSV** : Académie des sciences sociales du Vietnam

**BIT** : Bureau international du travail

**CAN** : Communauté andine des nations

**Cefil-Insee** : Centre de formation de l'Insee

**Cepal** : Comisión Económica para América Latina

**Cres** : Consortium de recherches économiques et sociales

**Dial** : Développement, institutions et mondialisation, UMR Leda

**DFID** : Department for International Development, Grande-Bretagne

**Enaho** : Enquête nationale auprès des ménages, Pérou

**Enaprom** : Encuesta nacional de hogares de propósitos múltiples, Pérou

**Enempsi** : Enquête nationale sur l'emploi dans le secteur informel, Madagascar

**ERI-ESI** : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel

**Escap** : Economic and Social Commission for Asia and the Pacific

**Grade** : Grupo de Análisis para el Desarrollo

**HBIS** : Household Business and Informal Sector

**IBGE** : Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística

**Iedes** : Institut d'études du développement de la Sorbonne

**Iena** : Integrating the Informal Economy into the National Accounts

**IFM** : Institut français de Madagascar

**ILO (ou OIT)** : International Labour Organization

**Impress** : Impact of research in the South

**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques

**Inei** : Instituto Nacional de Estadística e Informática, Pérou

**INS** : Instituts nationaux de statistique

**Instat** : Institut national de statistique de Madagascar

**IRD** : Institut de recherche pour le développement

**Leda** : Laboratoire d'économie de Dauphine

**LFS** : Labor Force Survey

**Madio** : Madagascar-Dial-Instat-Orstom

**MAE** : Ministère des Affaires étrangères, France

**MEETFP** : Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Madagascar

**Molisa** : Ministère du Travail, Vietnam

**Nopoor** : Projet de recherche sur le renforcement des connaissances pour de meilleures politiques de lutte contre la pauvreté

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques

**ODD** : Objectifs de développement durable

**OGS (ou GSO)** : Office général des statistiques, Vietnam

**OIT (ou ILO)** : Organisation internationale du travail

**OMC** : Organisation mondiale du commerce

**Orstom** : Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, ex-IRD

**Parstat** : Analyse comparative du marché du travail, de l'évolution de la pauvreté en Afrique

**PCRD** : Programme-cadre européen de recherche et de développement technologique

**PED** : Pays en développement

**Pnefp** : Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, Madagascar

**Pnud** : Programme des Nations unies pour le développement

**PIB** : Produit intérieur brut

**PUCP** : Pontificia Universidad Católica del Perú

**Recap** : Renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent

**Scac** : Service de coopération et d'action culturelle

**Shasa** : Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique

**TVA** : Taxe sur la valeur ajoutée

**UA** : Union africaine

**Uemoa** : Union économique et monétaire ouest-africaine

**UFRJ** : Universidade Federal do Rio de Janeiro

**UMR** : Unité mixte de recherche

**Ummisco** : Unité de modélisation mathématique et informatique des systèmes complexes

**Unesco** : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



COLLECTION **Chemins d'impacts**

[www.editions.ird.fr](http://www.editions.ird.fr)